

## Convention avec l'association des Amitiés d'Armor

Défi Santé Nutrition a signé le 30 mars dernier une convention de partenariat avec les Amitiés d'Armor.

L'association des Amitiés d'Armor gère dans le Finistère des établissements et services au bénéfice des personnes âgées, des personnes handicapées, des jeunes et des enfants.



Dans le cadre de la convention, DSN a pour mission d'effectuer un suivi des menus en cohérence avec les recommandations du GEMRCN et les références admises concernant la nutrition de la personne âgée (HAS, CNA, études médicales, ...).

Depuis 2008, DSN intervient dans les différents établissements de l'association (EHPAD, FJT) et c'est en ce sens que la convention vient renforcer le souhait d'approfondir la démarche d'amélioration de la qualité des repas servis aux résidents des EHPAD.

La convention énonce également le souhait de sensibiliser les parents et les enfants de la crèche de l'association ou encore les jeunes des foyers.

## Stand de prévention sur le Marathon de Nantes

Dans le cadre du partenariat avec le groupement des Mousquetaires, deux diététiciennes seront présente les 13, 14 et 15 avril sur le Marathon de Nantes . Elles auront l'occasion d'échanger avec les visiteurs du village et pourront donner des conseils nutritionnels adaptés aux sportifs.



## Intervention de DSN auprès des salariés de Groupama

Défi santé nutrition animera une conférence auprès des salariés de Groupama à Landerneau.

Au menu : les habitudes nutritionnelles favorables à la santé. Lors de cette séance, les salariés de Groupama pourront échanger et recevoir les conseils pratiques d'une diététicienne du DSN le 24 avril prochain dans l'établissement.



## Intervention de DSN pour le CNFPT Bretagne auprès des cuisiniers et gérants des cantines scolaires

Défi santé nutrition anime des sessions de formation destinées aux agents des collèges du département d'Ille et Vilaine et du Finistère.

Ces formations ont pour objectif de comprendre, analyser et intégrer la nouvelle réglementation nutritionnelle applicable depuis septembre 2011 pour les restaurations scolaires servant plus de 80 repas par jour .

Elle sera obligatoire pour les restaurants scolaires de moins de 80 repas à la rentrée 2012.



Cette lettre d'information est envoyée aux personnes inscrites sur notre liste de diffusion. Si vous désirez modifier vos informations ou vous désabonner, merci de nous retourner un email à cette adresse : [contact.dsn@laposte.net](mailto:contact.dsn@laposte.net)

### Défi Santé Nutrition (DSN)

Rue Alfred Sauvy 29480 Le Relecq-Kerhuon- tel/fax : 02.98.43.99.17

Enregistrée Formation Professionnelle Continue n° 5 3 29 08139 29

Agrément Jeunesse Education Populaire n° 29 JEP 07- 173

N° SIRET : 452 463 821 00036 - Code APE : 913 E

[contact.dsn@laposte.net](mailto:contact.dsn@laposte.net)

<http://www.defisantenutrition.fr>

